

Image not found or type unknown



## Commandement de payer irrégulier

Par **Rach026**, le **07/04/2020** à **11:32**

Bonjour j une procédure de expulsion en cours avec commandement de payer mais les sommes dues sont fausses puis je le conteste et comment ? Merci

Par **youris**, le **07/04/2020** à **13:43**

bonjour,

vous pouvez contester en saisissant le juge d'instance.

contestez-vous avoir des impayés ou n'êtes-vous pas d'accord sur les sommes dues ?

le commandement de payer est la première étape de la procédure de recouvrement de loyers impayés.

salutations

Par **carolinedenambride**, le **13/04/2020** à **15:35**

Bonjour,

Il convient de vous rapprocher de votre bailleur pour indiquer l'erreur de montant.

Soit vous trouvez un accord et la procédure d'expulsion peut cesser en cas de règlement de la dette, soit il n'y a aucun accord, et il conviendra de contester le montant devant le Juge des contentieux de la protection.

Cordialement,

Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON

<http://denambride-avocat.com/>